

Sarlat



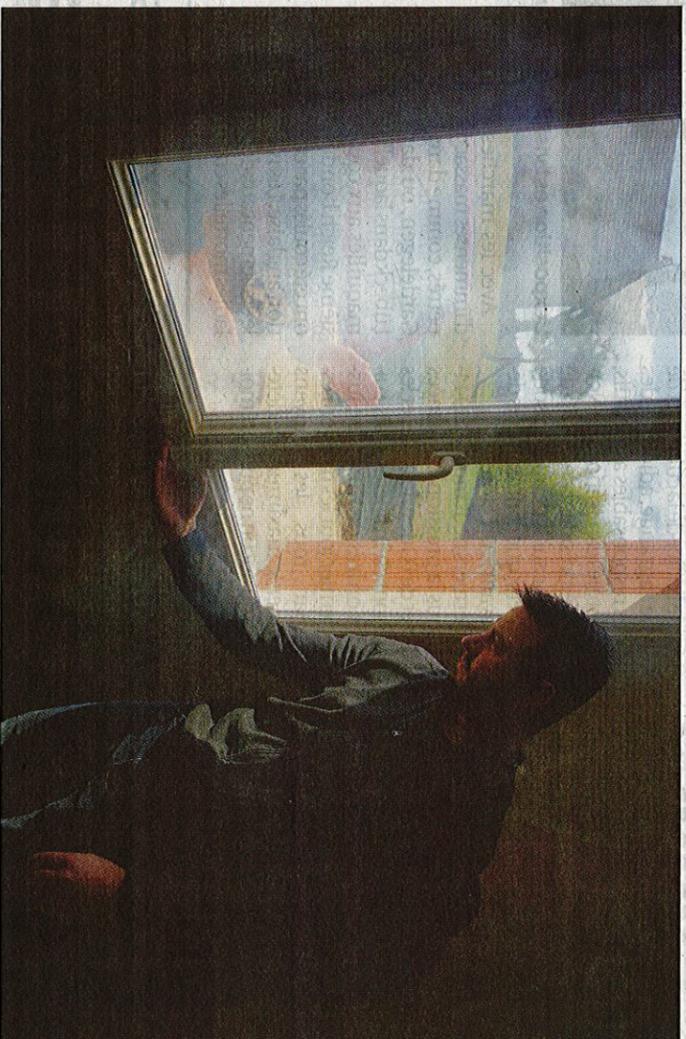
Quel programme au festival de théâtre ?
La 64^e édition du festival des Jeux du théâtre de Sarlat aura lieu du 18 juillet au 3 août. En attendant, les organisateurs proposent de lever le voile sur la programmation. La présentation par le directeur artistique Jean-Paul Tribout aura lieu jeudi, à 18 heures, salle Pierre-Denoix, au Colombar.

Il teste l'étanchéité à l'air des maisons neuves

ÉCONOMIE Cet entrepreneur sarladais et son nouveau métier se sont appuyés sur la Maison de Périgord noir et son espace de coworking

Il y a un an, personne ne connaissait ce métier. Depuis la réglementation thermique 2012 et l'obligation pour toute maison neuve au 1^{er} janvier 2013 de répondre à des normes d'isolation afin d'être dans les clous du Grenelle de l'environnement, cette profession qui consiste à mesurer l'étanchéité des constructions a explosée.

Nicolas Imbert avec sa toute nouvelle société ATV (Aérotique, test et ventilation), s'est engouffré dans ce nouveau marché. Il est du coup le premier opérateur de mesure sur Sarlat tandis que la Dordogne en compte six. Son intervention est donc obligatoire. Pour effectuer le test, il place dans l'ouverture de la porte d'entrée un système muni d'un ventilateur qui va mettre la maison en dépression. Il mesure ensuite numériquement les quantités d'air qui s'échappent par son système. Pour visualiser d'autant mieux les infiltrations, il peut avoir recours à un fumigène qui matérialise ces mouvements d'air.



Nicolas Imbert mesure les quantités d'air qui circulent entre l'intérieur des maisons et l'extérieur.

Cadre légal

«Je remets un rapport de mesures au propriétaire. S'il est en dessous de la norme, tout va bien. S'il est au-dessus, il doit réparer.» Ce rapport est également transmis à la mairie et à la Direction départementale des territoires. Tout un cadre légal incite les propriétaires à se mettre dans les douds et prévoir un arsenal en cas de manquement. Officiellement, tout contrevenant est sanctionnable pénalement.

Le Code de la construction et de l'habitation indique que le manquement à ces obligations peut entraîner l'interruption des travaux, 45 000 euros d'amende et 6 mois d'emprisonnement en cas de récidive. En ce qui concerne les travaux

pour réparer, la responsabilité doit être établie entre le propriétaire et les entreprises intervenantes.

L'autre originalité de l'entreprise ATV et de son patron est qu'il est passé par un dispositif particulier pour s'installer. Originaire de Paulin, Nicolas Imbert voudrait se rapprocher de Sarlat pour se lancer. Quand on est un jeune entrepreneur et que l'on doit déjà se former, investir pour commencer 15 000 euros dans le dispositif de porte soufflante, un euro est un euro. Il ne pouvait donc louer un local à Sarlat, ni acheter divers matériels de bureau comme par exemple un photocopieur.

Il s'est donc tourné vers la Maison de l'emploi du Périgord noir et son

espace «coworking», ou plutôt espace de travail partagé. Moyennant un loyer, il peut disposer de bureaux, de salles de réunions, d'un système de visioconférence, d'une domiciliation pour le courrier, d'une connexion Wifi, etc., que ce soit à la Maison de l'emploi, place Marc-Busson, ou à la plateforme de formation aux métiers du bâtiment, à côté du lycée Pré-de-Cordy. ATV est la première entreprise à s'être domiciliée de la sorte à Sarlat.

Espace de travail partagé
«J'y passe trois fois par semaine. Le but était de lancer mon entreprise sans trop de charges ni de gros investissements. J'ai un métier à l'inter-

te longue. Je n'ai pas besoin de vi-

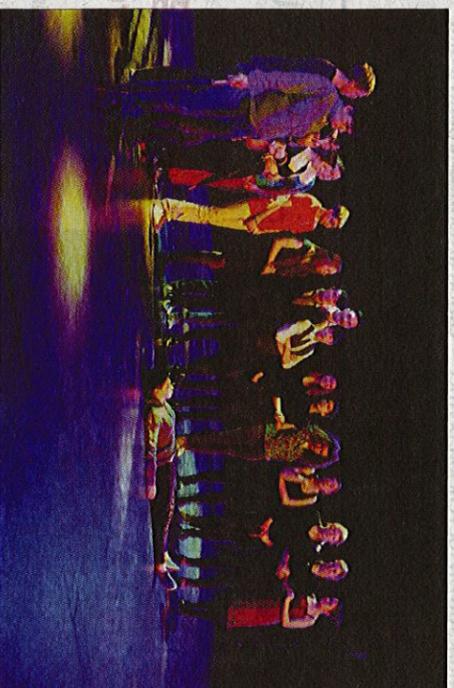
trime mais de me faire connaître petit à petit à Sarlat. Cela ne se justifie pas de louer un local.» Cet espace de travail partagé s'adresse aux travailleurs indépendants, aux salariés, aux entrepreneurs, aux associations. Les formules sont souples, de quelques heures à un temps complet, de la simple domiciliation aux locations de salles particulières et d'équipements spécifiques.

La Maison de l'emploi organise, jeudi 16 avril, une journée sur le thème «Créer ou reprendre une entreprise» de 9 h 30 à 12 h 30. Plus d'informations auprès de Céline Escalier, au 05 53 31 56 00 ou celine.escalier@mdepn.com.
Franck Delage
sec.sarlat@sudouest.fr

QUOI DE NEUF ?

Les lycéens jouent au centre culturel

C'est un peu une consécration. Aujourd'hui, le club théâtre du lycée Pré-de-Cordy se produira au centre culturel. Il y aura une première représentation à 14 heures pour les secondes puis une deuxième, à 20 h 30, pour le public (participation 2 euros). Cette année, les 22 acteurs ont choisi une sélection de textes d'auteurs contemporains pour présenter une série de saynètes intitulée «Nos vies, nos rages, nos amours», sur les thèmes universels de l'amour, de la mort, de tout ce qui



Les lycéens de Pré-de-Cordy sont sur les planches aujourd'hui.

PHOTO F.D.
touche au quotidien de chacun. Le club se réunit deux heures par semaine, le mardi soir, en temps

périscolaire. À signaler également que le lycée reçoit aujourd'hui avec le Carrefour universitaire le

chercheur et chroniqueur Guillaume Lecointre, à 16 heures, pour une conférence intitulée «Le hasard dans l'évolution».

Programme chargé pour les tourneurs

Comme chaque année, des tourneurs d'Orgues de Barbarie se donnent rendez-vous à Sarlat. Vendredi à partir de 16 h 30, ils feront des interventions dans les écoles de La Canéda, Ferdinand-Buisson, Jemniac. À 20 h 30, ils seront en concert dans la cathédrale Saint-Sacerdos. Samedi, de 15 à 17 heures, on les retrouvera dans les rues de la cité ainsi qu'à la Résidence du Plantier. De 17 à 18 heures, ils seront tous réunis sur la place de la mairie.



LE PIÉTON

À les oreilles qui sifflent, non pas à cause des balles de gros calibre tirées dimanche qui l'auraient rasé. Enfin si, indirectement. Tout le monde ne parle que de ça en ville et veut comprendre pourquoi ces coups de feu ont été tirés, par qui, comment, où... C'est ce qui s'appelle un sujet de conversation détonnant. Épuisant.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Solidarité À 18 h, assemblée générale de l'épicerie sociale, salle Brasens, au Colombar.

Théâtre À 20 h 30, spectacle du lycée Pré-de-Cordy au centre culturel.

DEMAIN

Conférence À 15 h, conférence du Carrefour universitaire animée par Heinz Wismann sur le thème «Beauté des anciens, beauté des modernes. Les métamorphoses du jugement esthétique», salle Pierre-Denoix au Colombar.

JEUDI

Petite enfance De 9 h 30 à 10 h et de 10 h 30 à 11 h, séances des bébés lecteurs, «Qu'y a-t-il dans ma couche ?», dans les locaux dt 1, 2, 3 Soleil au Colombar.

Théâtre À 18 h, présentation du programme du 64^e festival des Jeux du théâtre, salle Pierre-Denoix au Colombar.

VENDREDI

Théâtre Le Théâtre de poche reprend son spectacle «Le Belindifférent» à 21 h. Tarifs : 10 € et 5 € pour les moins de 12 ans et les demandeurs d'emploi. Réservations au 06 32 36 69 66.

Musique À 20 h 30, concert d'orgues de Barbarie, à la cathédrale Saint-Sacerdos.

SAMEDI

Musique De 15 à 18 h, animations d'orgues de Barbarie dans les rues de la ville et à la résidence du Plantier.

Natation À 17 h 30, présentation du nouveau club de natation Union Sarlat Natation 24, salle Pierre-Denoix, au Colombar.

Musique À 20 h, concert dans le cadre des Déjeuners de l'Écaussystème, au centre culturel.

DIMANCHE

Associations À 9 h 30, rencontres philatéliques, salle Mounet-Sully, au Colombar.